Permis Academie
Votre école de conduite

Attestation de parrainage

À remettre à l'accueil avant la signature du contrat du filleul

LE PARRAIN REÇOIT
Une leçon de conduite de sa formation, pour chaque filleul

LE FILLEUL REÇOIT
Son évaluation de départ (52 € en voiture, 60 € en moto), déduite de son forfait

1 Le parrain

NOM | PRÉNOM | TÉLÉPHONE

☐ Élève en formation chez Permis Académie. Formation suivie :

☐ Ancien élève qui parraine un membre de sa famille, sans leçon offerte. Lien de parenté :

2 Le filleul

NOM | PRÉNOM | DATE DE NAISSANCE | TÉLÉPHONE

FORMATION CHOISIE, FORMULE EXPRESS COMPRISE

☐ Permis B ☐ Boîte automatique ☐ Conduite accompagnée ☐ Permis A2 ☐ Maxi-scooter

3 Le filleul déclare (cochez chaque case)

☐ Je m'inscris pour la première fois chez Permis Académie.

☐ Ma formation n'est pas financée par mon compte personnel de formation (CPF).

☐ J'ai lu les conditions de l'offre, rappelées ci-dessous.

4 Signatures

Le parrain

Fait à ____ le ____

Signature

Le filleul, ou son représentant légal s'il est mineur

Fait à ____ le ____

Signature

Conditions de l'offre

- L'offre vaut pour les forfaits permis B, boîte automatique, conduite accompagnée, permis A2 et maxi-scooter, formules Express comprises.
- Le filleul s'inscrit chez nous pour la première fois.
- Le parrain suit l'un de ces forfaits quand son filleul s'inscrit. Un ancien élève peut parrainer un membre de sa famille : le filleul garde son avantage, l'ancien élève ne reçoit pas de leçon.
- L'attestation, remplie et signée par le parrain et le filleul (ou son représentant légal s'il est mineur), est remise à l'accueil avant la signature du contrat.
- L'évaluation est déduite et la leçon accordée une fois le contrat du filleul signé et son acompte payé.
- Une leçon par filleul, sans limite de nombre.
- Ni l'évaluation déduite ni la leçon offerte ne sont remboursables ou échangeables contre de l'argent.

L'offre ne s'applique pas aux formations financées par le compte personnel de formation (CPF), en application de l'article L6323-8-1 du code du travail.

CADRE RÉSERVÉ À L'AGENCE

Évaluation passée le ____ | Montant déduit du forfait ____ | Contrat signé le ____

Acompte reçu le ____ | Leçon créditée au parrain le ____ | Visa ____